

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement 2023 des budgets de Plateau d'Hauteville**

Séance du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures et trente-cinq minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le quatorze mars deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 20**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7**

BOYER Corinne pouvoir à Monsieur Humbert CRETIER  
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER  
CORTINOVIS Bernard pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
MASSIRONI Alain pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Philippe EMIN  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 2**

FORAY Gaëlle  
LYAUDET (MARIN) Jessie

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 20 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter au Budget Primitif 2024, les résultats de fonctionnement constatés au 31 décembre 2023 pour les budgets de la Commune.

Ceci concerne le budget Principal, les budgets annexes « Bois et Forêt », « Lotissement le Planachat », « Gite d'Hostiaz », « Gendarmerie », « Section de Vaux Saint Sulpice », et le budget de la régie des énergies.

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget général	Bois et Forêt	Lotissement le Planachat
<b>Résultat de fonctionnement au 31/12/2023</b>	2 384 217,85 €	82 602,46 €	0,00 €
<b>Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)</b>	2 384 217,85 €	82 602,46 €	0,00 €

	Gîte d'Hostiaz	Régie des Energies	Gendarmerie
<b>Résultat de fonctionnement au 31/12/2023</b>	5 526,07 €	34 028,22 €	11 266,94 €
<b>Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)</b>	0,00 €	0,00 €	11 266,94 €
<b>Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)</b>	5 526,07 €	34 028,22 €	0,00 €

	Section de Vaux Saint Sulpice
<b>Résultat de fonctionnement au 31/12/2023</b>	92 958,66 €
<b>Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)</b>	0,00 €
<b>Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)</b>	92 958,66 €

**Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 des budgets sur l'exercice 2024 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus,
- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

